

BOUGLON

INFORMATIONS



L'adressage 2018-2019

Décembre 2018





La vie du village

LE MOT DU MAIRE



Bouglonnaises, Bouglonnais,

Déjà 5 ans ou presque que je partage avec vous tous au quotidien les bons moments mais aussi les périodes difficiles.

En effet, c'est au mois de Mai et Juin que les pluies diluviennes nous ont créé de gros soucis en matière d'inondation. La solidarité a été présente à tout moment à travers la population et les membres du conseil municipal ; je les en remercie.

Toutes les démarches ont été effectuées en temps et en heure et la commune a été reconnue en catastrophe naturelle.

Les dégâts considérables occasionnés par les eaux sur les trottoirs et les voies du Clavier ont été réparés.

Il y a tout de même les prévisions des travaux d'amélioration de notre centre Bourg du village de Bouglon qui devraient débuter au printemps prochain : accessibilité de la mairie, rues et ruelles, parkings, espaces verts ainsi que l'aménagement de notre four à pain. Ces travaux concrétiseront le final de l'aménagement paysager de nos deux centres bourg : le Clavier et Bouglon, divisés en trois phases sur 5 années.

La réalisation de l'adressage arrive enfin à son terme. Un très long travail mais nécessaire pour diverses raisons (fibre optique, sécurité, reconnaissance GPS...)

Un grand merci à Philippe RUAULT, Frédéric PEYREY et Maryse MORALES, pour le travail accompli.

Un grand coup de chapeau aux associations pour le dynamisme qu'elles apportent à notre commune.

En début d'année, vous recevrez la visite d'un agent recenseur pour la population, je vous remercie de lui réserver un bon accueil. Pour cela je vous demande également d'installer le N° qui vous a été distribué afin de lui faciliter la tâche.

A toutes les Bouglonnaises et Bouglonnais, je vous souhaite tout ce qu'il y a de meilleur pour cette nouvelle année 2019, vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël et vous donne rendez-vous pour le dimanche 6 Janvier pour la présentation des vœux autour d'un buffet dansant et convivial. Vous pouvez compléter le coupon réponse ci-joint afin de préparer au mieux cette rencontre au plus tard le jeudi 03 janvier.

Bonne et heureuse Année

Votre Maire
José BALAGUER





La vie du village

SOMMAIRE

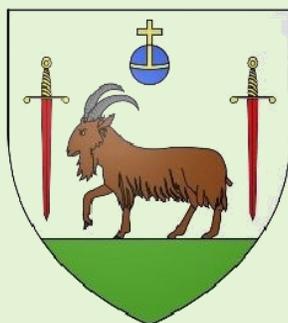
LE MOT DU MAIRE

LA VIE DU VILLAGE

1- L'ÉQUIPE MUNICIPALE	Page 4
2- LES SERVICES MUNICIPAUX	Page 5
3- LES TRAVAUX, L'ADRESSAGE	Page 6
4-LE BUDGET DE LA COMMUNE.....	Page 8
5-LES INONDATIONS	Page 9
6- L'ÉCOLE	Page 10
7-ÉVÈNEMENTS MARQUANTS	Page 11
8- LES ASSOCIATIONS.....	Page 18
9- LES ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LA COMMUNE.....	Page 23
10- DES LIEUX ET DES GENS	Page 25

INFOS PRATIQUES

11- INFORMATIONS DIVERSES	Page 26
12-ÉTAT CIVIL	Page 27
13-NUMÉROS UTILES.....	Page 28
14- RECENSEMENT.....	Page 29
15-ÉCONOMIE D'ÉNERGIE	Page 30
16- LA RECETTE.....	Page 31





La vie du village

1- L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES COMMISSIONS COMMUNALES

Mairie de Bouglon Le bourg 47250

Tel: 05.53.89.20.10

Monsieur le Maire: BALAGUER José

Le premier adjoint : RUAULT Philippe **Le deuxième adjoint :** BARBE Eric

La troisième adjointe: CHARNEY Marie-Hélène

Les conseillers municipaux avec leur commission communale

Travaux publics et bâtiments:

Emmanuel LETELLIER - Eric BARBE-Juliette MORANGE-Philippe RUAULT

Chemins Ruraux:

Patrick DOLHAGARAY - Gabriel BESSEGA- Juliette MORANGE

Cantine scolaire:

Danièle SPERANZA - Marie-Hélène CHARNEY - Ingrid CAILLOT - Maurice VENDÉ

Finances:

Emmanuel LETELLIER - Philippe RUAULT - François SALINIER - Danièle SPERANZA

Environnement et cadre de vie :

Maurice VENDÉ - Emmanuel LETELLIER - François SALINIER - Juliette MORANGE -

Information:

François SALINIER - Emmanuel LETELLIER - Maurice VENDÉ - Marie-Hélène CHARNEY

Listes Electorales:

Danièle SPERANZA - Marie-Hélène CHARNEY -Ingrid CAILLOT - Eric BARBE

Culture et Sport:

Juliette MORANGE - Tiffany BURON - Maurice VENDÉ - Emmanuel LETELLIER

Appel d'offres:

Emmanuel LETELLIER - Eric BARBE- Danièle SPERANZA

Aide sociale:

Ingrid CAILLOT - Tiffany BURON- Corinne ANTOINE - Danièle SPERANZA





La vie du village

2- LES SERVICES MUNICIPAUX

La Mairie

Lundi 14h à 18h
Mardi 9h à 12h,
Jeudi 9h à 12h. 14h à 18h
vendredi 13h30 à 17h30
Permanence de Monsieur le Maire mardi 9h 12h



L'agence postale

Avec: Corinne BERNEDE et Virginie DOLHAGARAY
mardi, mercredi, vendredi, samedi, 9h/12h
Jeudi 14h/17h
tel: 3631 non surtaxé

Tous les services que vous pouvez trouver à la poste : envoi et réception lettres, colis, recommandés, opérations bancaires, retrait, et aussi dépôt de pain occasionnel et bibliothèque.

Le Service technique

Avec: Frédéric PEYREY Polyvalent et toujours disponible.

Les assistantes sociales

Assistante Sociale MSA: Madame VIALARD est joignable le jeudi matin au **05 53 93 94 56** et se déplace à domicile si les personnes le souhaitent.

Assistante sociale régime général: Permanence à Bouglon 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h assurée par madame MARY 05 53 93 49 22



AIPIS Association Intermédiaire Polyvalente d'Insertion et de Services, est une Structure d'Insertion par l'Activité Economique, dont l'objet est de proposer des missions de travail pour favoriser l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi. Permanence tous les mardi matin 9h/12h à la mairie.

Le conciliateur de justice

Le conciliateur de justice ayant mis fin à sa mission, nous sommes dans l'attente de la nomination d'un nouveau.

Les nounous sur Bouglon

Mme **LASSUS Christine** "Le Rèche" 47250 Bouglon 05.53.89.26.63
Mme **MARCHAIS Catherine** "La Gardolle" 47250 Bouglon 05.53.84.54.72 ou 06.50.27.61.36
Mme **MARROT Céline** 47250 Bouglon 05.53.84.54.61 ou 06.20.76.68.00

Le Relais des Parents et des assistantes maternelles

Responsable : Nathalie ROUY. TEL: 05 53 83 65 60
Les lundis de 8h30 à 12h30 de 13h30 à 16h30 Les mardis de 13h30 à 16h30
Pour les matinées d'éveil : Les mardis matin de 9h30 à 11h30 : ouvert à tous (parents et professionnelles) Les jeudis matins de 9h30 à 11h30 : réservées aux professionnelles
Sauf le 3^{ème} jeudi du mois à Houeillès sur rendez-vous.



La vie du village

3- LES TRAVAUX

LES TRAVAUX DU CENTRE BOURG EN 2019

Après les travaux du Clavier et la requalification de la Route Départementale N°147 qui traverse la commune, nous allons en 2019 aménager la voirie du centre bourg et restaurer l'ancien four.

Ce projet a bénéficié des conseils et du soutien des chargés de mission LEADER (fonds européens), de la Directrice et de l'Architecte du Conseil Architecture Urbanisme et Environnement - 47 et des services de la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne. *Les habitants ont été consultés lors d'une réunion publique le 10 Octobre 2018.*

Les travaux consistent à aménager la place de la mairie, un four ancien avec sa placette, les rues et ruelles avoisinantes.

Ces aménagements visent à :

- Améliorer la sécurité dans le village
- Rendre accessible le centre bourg et l'accès à la Mairie pour les personnes en fauteuil roulant
- Associer les habitants, grâce à des bacs où ils pourront planter des plantes ou des fleurs avec un choix d'essence de type local peu consommateur d'eau. Les habitants pourront les entretenir et bénéficier des conseils de notre agent territorial paysagiste, et ainsi rendre le centre Bourg plus attractif.
- Créer des espaces de rencontre en valorisant le patrimoine du Centre Bourg, avec le projet de réhabilitation du four à pain. Déjà deux fêtes du pain, portées par l'Association des 4 vents du Bouglonnais, ont eu lieu en 2017 et 2018 et ont rassemblé les habitants du village et des environs, soit plus de 300 personnes à chaque manifestation.
- Aménager les ruelles .

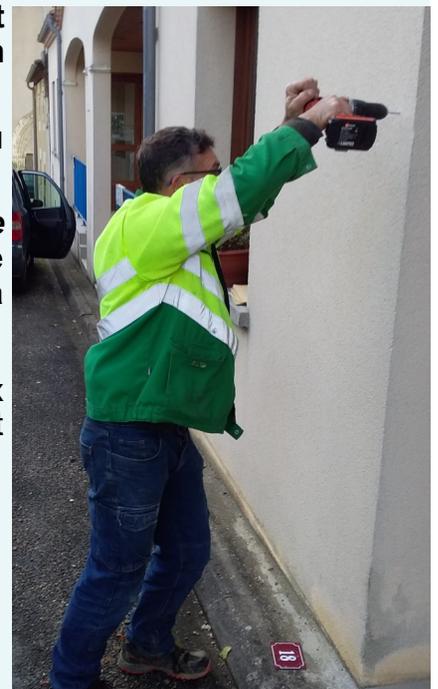
Améliorer le village, c'est attirer de nouveaux artisans et commerçants mais aussi de nouveaux habitants et il en résultera la création ou le maintien des emplois.

Les travaux commenceront, dès l'attribution des subventions, au cours des 2° et 3° trimestres 2019.

Le coût prévisionnel de l'Aménagement centre Bourg est de 467 569,61€ H.T. financés par des subventions de l'Etat, de l'Europe, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes.

La mairie auto-financera une partie des travaux grâce aux économies faites sur son budget de fonctionnement et un emprunt sera souscrit.

Frédéric PEYREY, l'employé municipal, en train de poser un nouveau numéro de rue.





La vie du village

3- L'ADRESSAGE

L'ADRESSAGE EFFECTUÉ EN 2018

Comme vous en avez été informés et consultés lors de la réunion publique du 18 Juin

2018, le Conseil Municipal a délibéré et adopté une décision de modification de votre adresse (adressage). Toutes les rues, les routes, les impasses et les ruelles ont désormais un nom signalé par des panneaux. Tous les habitants ont reçu leur numéro que vous avez dû poser **le plus visible possible sur votre boîte aux lettres ou à l'entrée principale**.

La fibre optique, en effet, sera bientôt là et pour l'installer le fournisseur a besoin d'une adresse avec numéro et nom de la voie. De même, les secours des Pompiers et du SAMU pourront intervenir sur le lieu avec précision et donc plus rapidement. La poste et les distributeurs de colis gagneront du temps. Les GPS intégreront ces nouvelles adresses, après une période de mise en place de deux ans environ.

Une attestation de nouvelle dénomination vous a été fournie.

Pour rappel et vous aider dans les démarches administratives liées à un changement de nom de voie ou de numéro dans la voie, voici quelques indications :

- * Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire portant l'ancienne adresse sont toujours valides.
- En revanche, la carte grise de votre véhicule doit être modifiée dans les meilleurs délais. Ces démarches sont gratuites et doivent être réalisées en ligne sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>.
- Il convient que vous signaliez la modification d'adresse aux organismes publics et privés. Pour vous faciliter la tâche, service-public.fr vous propose de faire votre déclaration de modification de nom et numéro de rue en ligne et d'en informer les principaux organismes (CPAM, CAF, EDF, La Poste...) Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/>
- Pour les entreprises et professionnels, la modification de l'adresse est à signaler au Centre de formalités des entreprises de la Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture ou Chambre des Métiers et de l'Artisanat selon le cas. Ce centre se charge ensuite de transmettre ce changement aux organismes intéressés. Cette démarche est gratuite.

En cas de difficultés n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Philippe RUAULT

Il est important de poser votre plaque de numéro le plus rapidement possible en raison du recensement de la population en janvier/février prochain et il est utile d'utiliser cette adresse dès maintenant car les secours, les livraisons et autres en seront plus rapides et plus efficaces.



La vie du village

4- LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le Bilan annuel du budget de la commune reste positif . A savoir qu'en fin 2017 les réserves, ou Fonds de Roulement, s'élevaient à 230 789,91€ .

Le réalisé de l'année 2017		
Nature	Investissements	Fonctionnement
Recettes	238 063,91 €	406 700,46 €
Dépenses	- 78 864,74 €	- 338 717,48 €
Résultat de l'exercice	159 199,17 €	67 982,98 €

Le résultat excédentaire 2017 du budget de fonctionnement de la commune est donc de 67 982,98€ cette somme sera reportée en 2018 et nous servira à investir pour les années suivantes

La prévision de l'année 2018		
Nature	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	414 370,53 €	414 370,43 €
Investissements	480 844,58 €	438 349,22 €
Total du Budget	895 215,11 €	852 719,65 €

Les recettes sont supérieures aux dépenses , cela signifie que nous pouvons si besoin investir cette somme de 42 495,46€ . En fait cette somme sera gelée pour les travaux d'aménagement du Bourg en 2019.

Conclusion:

La gestion prudente et soucieuse d'économies du Conseil Municipal permet - tout en faisant des travaux (Le clavier en 2015 , la traversée du bourg de la D 147 en 2017 et l'aménagement du bourg en 2019) - de garder intactes les réserves de la commune "légérées" par l'ancienne équipe du Conseil Municipal.



Philippe RUAULT



La vie du village

5- LES INONDATIONS

L'avance n'est pas une longue rivière tranquille

Est-ce dû au changement climatique ? Probablement, cette journée et nuit du **5 juin 2018** en a probablement été une conséquence. En effet, les très fortes pluies ont inondé de nombreux habitations, entreprises, champs et routes dans le département.



Route de Tonneins



Couthures

Comme l'avait déjà mentionné Madame J. MARINIERES dans son ouvrage dédié à Bouglon, les intempéries frappent régulièrement la commune qui subit les inconvénients de sa topographie.

Des événements identiques avaient déjà eu lieu en , 1981, 1977, 1952, 1930, 1875



LE CLAVIER



JUIN



2018

Les premières crues réellement dommageables du **XXème siècle** ont eu lieu en mai 1918.

Par exemple, bien avant dans l'histoire , Grégoire de Tours et la chronique de Frédégaire rapportent qu'il y eut 8 grandes inondations entre l'an 580 et l'an 592:

Octobre 580, notre pays fut accablé d'un tel déluge d'eau que la pluie ne cessa de tomber durant 12 jours. Le territoire fut inondé, les rivières sortirent des limites qu'elles n'avaient jamais franchies.

Mars 585, durant les guerres qui opposèrent Gontran, roi de Bourgogne, à son demi-frère Gondevald, fils naturel de Clotaire, la Garonne déborda et emporta une multitude de soldats qui venaient de piller la ville du Mas Sur Agen, *Grégoire de Tours rapporte qu'il y eut 8 grandes inondations entre l'an 580 et l'an 592* (Archives Départementales d'Agen).

Imprévisibles et incontrôlables, ces fortes intempéries peuvent s'abattre partout et à tout moment. C'est un moyen que la nature prend pour nous rappeler que c'est nous qui sommes ses obligés et non pas le contraire.



La vie du village

6- L'ÉCOLE

Nouvelle maîtresse, nouvelle ambiance dans l'école ! En effet, Kristel a su montrer son

efficacité avec le sourire. Les faibles effectifs (18 CM et 14 CE) ont rendu le travail agréable aussi bien pour les enseignantes que pour les élèves.

De nombreux projets ont été réalisés grâce à la participation des associations des trois communes et de l'engagement sans faille de la municipalité.

L'équipe éducative remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ces projets quelquefois contrariés par le mauvais temps du printemps.



Première action et de TAILLE ! Les enfants ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » avec tous les enfants du RPI armés de gants et de sacs poubelles qu'ils ont malheureusement bien remplis entre Bouglon et le Lac de Guitard sans oublier l'aire de repos du Clavier.

Les enfants ont participé à la rencontre départementale du relais du halage avec plus de 1000 enfants et à une rencontre de secteur avec le Grézet et Sainte Marthe à la salle polyvalente de Bouglon.

Grâce à la 3CLG, ils ont bénéficié d'une séance au cinéma de Casteljaloux, de la distribution de fraises, de la rencontre avec la chèvre Oggy.

Les enfants ont eu la chance de pouvoir partir au Futuroscope pendant deux jours. Ils sont rentrés des souvenirs plein la tête et garderont un DVD en souvenir. Merci à Sabine pour son aide précieuse, à l'APE, aux comités des fêtes, associations Art' Bouzic et Aînés de la Charmille ainsi qu'à l'investissement des enfants pour le marché de Noël.

Après le futur, le passé à Lagruère où les enfants ont suivi une classe à l'ancienne. Beaucoup d'émotions pour tout le monde !

Les élèves ont préparé une affiche sur les déchets/bois avec des intervenants de la 3 CLG pour la présenter au collège et à tous les CM2 du secteur.

Un spectacle a conclu l'année en beauté avec un flash mob faisant danser ensemble parents, grands-parents et enfants.

La rentrée a été compliquée et Bouglon s'est vu supprimer une classe. Dommage mais les effectifs annoncés laissent peu d'espoir.

On ne se laisse pas aller et les projets foisonnent. Gageons que cette baisse d'effectif ne soit que passagère et que l'engagement de tous permette une réouverture prochaine.



Et aussi
Sabine ROUAUD: AVS
Martine LASSUS **Marilyne CLOOS**: Agents territoriaux
Cathy MOUNEYRES: déléguée par le RPI.





La vie du village

7. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Janvier 2018

Comme chaque début d'année monsieur le maire, José Balaguer et son Conseil municipal ont présenté leurs vœux à la population, en invitant tous les villageois à un traditionnel repas de début d'année.

Monsieur le Maire a rappelé les évolutions réalisées dans la commune durant l'année 2017:

- Les importants travaux sécurisant la départementale 147 à l'école, avec aussi la création de parking, réfection de la chaussée jusqu'au carrefour de la Poste. Une nouveauté, la vitesse dans tout le bourg sera limitée à 30km/h.



-Beaucoup de chemins Communaux ont été regoudronnés et sont redevenus praticables.

-Pour le four à pain, les premiers travaux d'assise ont commencés, afin de continuer les travaux de sa réhabilitation, avec la complicité et le dynamisme de l'association des 4 vents

-La bibliothèque à la Salle des aînés ruraux.

-Prévisions de la fibre optique.

-L'adressage obligatoire...etc

Gageons que l'année 2018 soit aussi active pour la rénovation et l'embellissement de notre commune.

Janvier 2018



Monsieur André LAURENT, conseiller municipal à Bouglon, 1995 à 2008, avait souhaité de son vivant offrir sa grande bibliothèque à la commune de Bouglon. Son fils a respecté ses vœux. La grande bibliothèque a été installée dans la salle des aînés ruraux. Tous ces livres de collections, mais aussi des romans actuels, seront mis à la disposition des habitants.

Une boîte à livres est déjà également installée à l'extérieur de la salle pour que les lecteurs puissent avoir des ouvrages à disposition à toute heure.

Deux autres boîtes sont en préparation et seront disposées au Clavier et au bureau de poste.

Janvier 2018

Les anciens combattants du Bouglonnais ont profité de la présence de Gabriel Pichon, président départemental de l'Union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre et président de l'Union départementale des anciens combattants, pour remettre à Jeanine RENARDEAU, Robert MIFFURC et Jean-Louis ARPOULET (anciens présidents des anciens combattants du Bouglonnais), les médailles de bronze et le diplôme de l'Ufac pour activité et dévouement au service de l'Union fédérale.





La vie du village

7. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Cette année le carnaval du RPI a eu lieu le 6 mars.

L'association des parents d'élèves a offert pour l'occasion un spectacle avec la compagnie Aristolauch. Cet après midi s'est terminé autour d'un goûter offert lui aussi par l'APE avec la présence des parents.



Les 05 et 06 mai 2018 le concours inter-races, avec 35 chiens de catégorie 1,2 et 3, a offert un magnifique spectacle au public venu nombreux, au lieu-dit Barbeau, au début du mois, par deux jours de beau temps.

Les passionnés venaient parfois de loin, comme le Cher, les Bouches-du-Rhône, les Landes ou l'Aveyron.

19 mai 2018

ATAAAAABLE !!:

Le retour du lyrique avec Amélie ROBINS et des morceaux choisis d'Offenbach. Amélie ROBINS et Michaël PICCONE, deux chanteurs lyriques renommés ont interprété des extraits des opéras d'Offenbach sur le thème de l'humour et la gourmandise. Accompagné par le pianiste, non moins célèbre, Stéphane TREBUCHET les différents morceaux ont été chantés avec beaucoup d'humour et de brio. Le public a été quasiment emporté par cette prestation et tous les spectateurs ont remercié les chanteurs par une standing ovation de plus de 10 minutes.



Le spectacle de fin d'année des enfants a regroupé tous les élèves du RPI.

C'était impressionnant de voir et entendre autant d'enfants à la fin dans un répertoire choisi par les enseignants et les élèves.

Les parents et tous les adultes et enfants présents ont été enchantés par cette prestation





La vie du village

7. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

COURSE CYCLISTE

Dimanche 1er juillet 2018, 16ème tour des Coteaux et Landes de Gascogne UFOLEP Organisation : CS Casteljaloux Speaker : André Musiol. 2ème étape : Pindères- Bouglon soit 97,600 kilomètres Après une nuit de repos ,



l'étape matinale du dimanche , sur un parcours hérissé de belles bosses , pour terminer en haut de Bouglon. Les vainqueurs se sont vu remettre de nombreuses récompenses ainsi qu'un pain, remis par monsieur le maire de Bouglon, et cuit spécialement dans le four de Bouglon par les boulangers de l'association des 4 vents du Bouglonnais

FÊTE DU FOUR À PAIN

Le 7 juillet 2018, l'association des 4 vents du Bouglonnais a organisé sa 2ème fête du four à pain. Encore un grand succès. De nombreux visiteurs sont venus voir les boulangers façonner et cuire le pain au four. Un lâcher de pigeons, appartenant à Jean-Claude



LECLERC, a honoré la première fournée. Le repas auberge espagnole, animé par la troupe de musiciens des ATP, a attiré de nombreux convives pour partager ce moment de convivialité. Plus de 200 pains ont été vendus au bénéfice de l'association. Des bienfaiteurs ont aussi fait des dons afin de poursuivre la restauration du four à pain.



La vie du village

7. LES ÉVÈNEMENT MARQUANTS

La course de côte

Samedi 18 et Dimanche 19 Août , la Course de Côte et le Slalom en Côte ARGENTON-BOUGLON organisé par le club automobile Marmandais, après quinze ans d'absence, la course de côte a rencontré un franc succès . C'est avec plaisir que les 80 pilotes se sont affrontés sur les 1,2 kilomètres qui séparent la commune d'Argenton à celle de Bouglon. Le public s'est déplacé en nombre pour assister au spectacle.



Légère sortie de route pour le pilote local Guillaume Bardot.

Hormis cet incident sans gravité, la course s'est déroulée dans les meilleures conditions.

L'organisation de la course se dit satisfaite de la compétition et se félicite d'avoir rétabli cet événement automobile .

Marchés fermiers 18 juillet et 14 août.

Avec toujours autant de succès, les deux marchés fermiers ont attiré les habitants des villages environnants et aussi beaucoup de touristes de passage.

Les dégustations et spécialités régionales n'ont pas manqué de ravir tous les appétits: foies gras poêlé ou à emporter, huîtres de l'atlantique, volailles fermières, magrets de canards charcuteries et douceurs telles que des glaces au lait de chèvre, qui ont fait le bonheur de toutes les papilles gustatives.

Grace au beau temps, les convives ont pu bénéficier de la fête tard dans la soirée aux sons de l'orchestre et des musique locales.

Et tout cela arrosé par de très bons millésimes de la régions .

Vivement l'année prochaine.





La vie du village

7. LES ÉVÈNEMENT MARQUANTS

La fête du village



Cette année la fête du village a été marquée par le rassemblement moto au profit de la mucoviscidose. Le nouveau Comité des fêtes, présidé par Christian CLOUPEAU, a eu la généreuse idée de profiter de la fête locale pour aider, par les dons, l'association « Vaincre la mucoviscidose ».



De nombreux habitants du village, d'autres associations, la commune ont largement participé au succès de cette manifestation.



Nadine BEGOULE, présidente de l'association Vaincre la mucoviscidose 47, a reçu un chèque de 1 700 euros. L'idée, venue du Comité des fêtes, pourrait faire des émules dans d'autres communes, ce qui serait une aide supplémentaire pour l'association toujours à la recherche de dons.

Encore merci au comité des fêtes de Bouglon.

En fin d'année scolaire, les jeunes élèves du CM2 de l'école primaire de Bouglon ont reçu des mains de José Balaguer, le maire de la commune de Bouglon, deux dictionnaires : un français et un d'anglais, offerts par l'Association des parents d'élèves. Ils ont ainsi deux atouts supplémentaires pour bien réussir leur rentrée en sixième au collège et leurs futures études .



Photo DR



La vie du village

7. ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Théâtre à Bouglon, le 28 septembre 2018.

L'association des 4 Vents du Bouglonnais a organisé une soirée théâtre à la salle polyvalente. C'est dans un décor soigné que la troupe Théatr'al de l'Amicale laïque de Tournon-d'Agenais est venue se produire pour la première fois dans le Bouglonnais.



La pièce « Ils se font leur théâtre », adaptation d'une comédie à sketches de Jean-Michel Ribes, a beaucoup plu à un public venu très nombreux applaudir les sept comédiens. Tous dotés d'un remarquable jeu de scène,



ils ont interprété 16 personnages dans huit saynètes, toutes aussi fantaisistes et poétiques les unes que les autres.

Chacun de ces personnages, à la fois obsessionnels, troublants et décalés n'a pas manqué de renvoyer à sa propre personnalité et sa propre obsession. Cette troupe a apporté au public un moment de poésie, de rire, et de bonheur. Un théâtre de qualité, comme on aimerait en voir plus souvent dans nos campagnes.

Les deux vide-greniers organisés par le comité des fêtes de Bouglon le 4 février et 4 novembre ont remporté un très grand succès. Tout était réuni, le beau temps, le monde et la bonne humeur.

Les exposants ont pu présenter de très nombreux objets de toute nature au nombreux public qui a pu trouver exactement ce qu'il cherchait pour un prix défiant toute concurrence.





La vie du village

7.ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

C ommémoration du 11 novembre

Comme chaque année la commune a commémoré la victoire du 11 novembre 1918.



Cette année était marquée par le centenaire de l'armistice.

Notre devoir de souvenir et de transmission aux générations futures est essentiel afin de ne jamais oublier ce qu'une guerre peut apporter comme drame et misère, et pour toujours remercier les personnes qui ont données leur vie pour que nous puissions vivre libres.



Les représentants des collectivités, les anciens combattants et les villageois se sont recueillis devant le mémorial de la mairie de Bouglon.

T roc plantes du dimanche, 20 novembre 2018

L'association des 4 Vents du Bouglonnais a organisé, le premier troc de plantes de l'association dans le jardin de Monfleuri.

Une belle réussite pour une première; de nombreux membres de l'association et de nombreux passionnés de plantes sont venus, certains à la recherche de plantes précises, d'autres venus simplement porter des boutures. L'association propose un atelier botanique avec la découverte des plantes de nos jardins, des sorties botaniques sur les plantes comestibles, ou encore comment jardiner en biodiversité ou avec des ateliers photographiques sur la flore et de la nature du territoire.

Pour tous renseignements : Dominique au 05 53 20 61 30 ou sur le site de l'association : <http://les4ventsdebouglonnais.jimdo.com>



R emise en état des locaux communaux

Depuis la fin novembre, la commune a donné son autorisation pour que l'association des 4 vents du Bouglonnais remette en état les locaux communaux attenants au bureau de poste et aux futurs locaux du cabinet infirmier de Bouglon. Ces locaux, une fois rénovés, seront destinés à recevoir du public pour diverses activités et pour accueillir toute association bouglonnaise.

Une salle de lecture, telle une bibliothèque, accueillera toutes personnes désireuses de lire sur place ou emporter, échanger des livres .

L'activité informatique de l'association sera transférée dans une des pièces avec la perspective d'un accès internet grâce au point internet public qui devrait y être installé par la commune.





La vie du village

8. LES ASSOCIATIONS



Généralités Mouvement Aînés Ruraux. Les amis de la charmille de Bouglon

Comme tous les ans notre association essaie de répondre aux demandes de ses adhérents pour leur donner l'occasion de rencontres plaisantes. Retrouver du bien-être, soutenir celles et ceux qui ont un mauvais passage, un souci de santé ou ne peuvent plus se déplacer. Souvent nous devons parler de ces problèmes lors de petites visites, pour leur anniversaire, un petit cadeau de fin d'année, etc...

Pour celles et ceux qui le peuvent, notre planning est bien rempli, avec un calendrier développé suffisamment tôt compte tenu de l'occupation des locaux par les diverses associations et regroupements:

- Les premiers jeudis de chaque mois: Belote
- Les deuxièmes jeudis de chaque mois: petits lotos
- Les quatrièmes jeudis de chaque mois : petits lotos
- Les six grands lotos publics programmés dans l'année si possible
- Un repas d'été
- Un repas de l'assemblée générale.

L'association des amis de la Charmille remercie, comme tous les ans, les trois communes d'Argenton, Guérin et Bouglon pour les aides diverses qu'ils nous octroient et particulièrement la commune de Bouglon pour les locaux, salle des aînés et salle polyvalente et divers équipements et matériel.

Nous invitons celles et ceux qui souhaitent se joindre à l'association avec des idées nouvelles, de nouveaux ateliers, et porter un élan nouveau.

Une fois de plus nous profitons de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes et une bonne fin d'année à tous , en famille et une bonne santé pour l'année 2019.

Le bureau de l'association.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente : Mme LASSUS Béatrice
Trésorière ; Mme DUCAYLA Claire
Secrétaire : Mme ROUMY Stéphanie

L'Ape continue ses manifestations pour aider au maximum les écoles du RPI à financer les projets et sorties.

La kermesse de fin juin s'est terminée par un repas froid sur réservation dans la bonne humeur.

Le loto pour cette année scolaire se fera le dimanche 10 Février à la salle des sports de Bouglon (14h ou 14h30 horaire à définir)

Nous remercions la mairie pour le prêt de la salle.

Béatrice LASSUS





La vie du village

8. LES ASSOCIATIONS

CLUB DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Le club de gym de Bouglon est un club ouvert à tous ceux et celles qui désirent garder souplesse et dynamisme. Ados, adultes et seniors sont les bienvenus. Martine notre coach toujours aussi dynamique vous apportera ses conseils pour garder la forme. Retrouvez nous tous les lundis à partir de 20h à la salle au-dessus de l'école primaire de Bouglon.



Vous pouvez rejoindre le club même en cours d'année
Tél : 05 53 94 45 19 - 07 83 22 70 08 - 0615 15 52 35

VÉLOCLUB DE BOUGLON



Le club de VTT continue ses sorties dans la convivialité et la bonne humeur. Les sorties se font essentiellement le dimanche matin dans les randonnées organisées par les clubs voisins ou dans notre belle campagne aux reliefs et terrains variés.

Il y en a pour tout le monde!

Président : Mr LASSUS J-François Trésorière : Mme LASSUS Béatrice

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE BOUGLON

Depuis 2017, le bureau est composé comme suit :

Président : Georges RODIER

Vice Président : Alain BARREAU

Secrétaire : Marjolaine EQUINE

Trésorier : Pascal BORDESSOULE

Porte Drapeau : Philippe PATACCONI

Commissaire aux comptes : Pierre RENAUDEAU

Responsables Bleuets de France : Jeanine RENAUDEAU et Michelle GUENGARD.

Je remercie les participants aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Cependant, devant le Centenaire de la Grande Guerre, je déplore le manque de présence d'enfants.

Si une fibre patriotique vibre en vous, n'hésitez aucunement à vous joindre à nous. Ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons lors de notre prochaine assemblée générale qui se déroulera le **samedi 26 janvier 2019 à 10 h à la salle des Associations de Bouglon**, à la suite de laquelle nous partagerons le verre de l'amitié.

Sympathie combattante.

Georges RODIER





La vie du village

8. LES ASSOCIATIONS

ART-BOU-ZIC

Avec plus de 70 adhérents l'asso Art-Bou-Zic continue son chemin culturel sur les communes d'Argenton Bouglon Guérin avec: la danse du monde, la peinture, la zumba, la kizomba, le hip hop, ateliers réguliers sur l'année . Deux stages de cirque ont attiré beaucoup d'enfants. Une sortie nature en famille qui a beaucoup plu. Une sortie à la Manoque pour nos ados de danse du Monde, pour les rencontres chorégraphiques en avril au «Printemps de la danse», à Samazan, avec les ados et les adultes. A ce sujet nous remercions l'école Manélogui !

Art-Bou-Zic a aussi participé pour le voyage de l'école de Bouglon au futuroscope .

Pour finir avec notre gala en juin toujours très apprécié. La saison 2018/2019 a repris avec des nouveautés: un atelier Brico Déco adultes et enfants, une discussion entre amis (es) tout en anglais, peinture avec trois intervenants, danse du Monde, zumba, flamenco. Au programme: stage de cirque, nuit aux étoiles, et chasse aux œufs de pâques avec ateliers en plein air !

Pour tout renseignement Danielle 05/53/89/28/03. Mail: artbouzicdm@outlook.fr

Musicalement culturellement.



LE COMITÉ DES FÊTES

C ompte rendu des festivités 2018

Bonjour à toutes et à tous, les années se suivent et ne se ressemblent pas. En effet le concours de chiens a remporté un vif succès grâce au soleil qui était au rendez-vous.

Concernant les marchés fermiers, malgré l'orage de fin d'après-midi de juillet cela n'a pas découragé les convives à venir passer un agréable moment. De même pour Août avec le beau temps.

Les 2 vide-greniers de février et de novembre furent une réussite comme chaque année avec malheureusement une obligation de refuser des exposants par manque de place.

L'année 2018 a été une réussite pour sa fête locale grâce au nouveau projet destiné à récolter des fonds pour « l'association vaincre la mucoviscidose » grâce à l'implication de tous ainsi que des nouveaux membres qui ont permis le bon déroulement des festivités.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui sont venus nous prêter mains fortes pour l'année 2018.



Le président et son équipe



La vie du village

8. LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION USEP LES BOUGENTINS

Depuis 7 ans, l'association sportive permet aux enfants affiliés de participer à des rencontres sportives sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Pour 2017/2018, les enfants du RPI ont participé à la rencontre départementale d'endurance du relais de halage avec plus de 800 enfants le long du canal. Ils ont appris des chants et produit du graphisme à l'occasion des 50 ans du stylo BIC.



D'autres rencontres se sont déroulées dans la salle polyvalente de Bouglon avec d'autres écoles du secteur. (activités corporelles, jeux de ballon, ...)

Des randonnées pédestres et sorties vélo ont été annulées à cause du mauvais temps.

Les tapis financés par l'association circulent dans les écoles. Cette année une nouvelle présidente a été élue à l'unanimité en remplacement de M. DOTTO, Mme DOTTO Sandra qui espère relancer la sortie vélo familiale le long du canal. Avis aux amateurs !

teurs !

Des rencontres de secteur et une classe avec nuitée pour les maternelles sont prévues.

Une vente de brioches a été organisée pour aider au financement de ces activités. Merci à tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de cette association.

Bientôt les clients du crédit agricole pourront faire don de leurs tookets à notre association.

Mmes DOTTO et CARPE.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE BOUGLON



Le Syndicat de l'école de musique (SIEM) regroupe neuf communes (Antagnac, Argenton, Bouglon, Grézet-Cavagnan, Guérin, Labastide-Castel-Amouroux, Sainte Gemme-Martaillac, Romestaing, Ruffiac) ; les cours ont lieu dans une salle mise à disposition par la commune de Bouglon, et s'adressent uniquement aux enfants.

-Des séances d'éveil musical sont proposées aux plus jeunes à partir de 3 ans

-Une année de découverte propose un apprentissage du solfège et la découverte de plusieurs instruments, ce qui permet à l'enfant de mieux faire son choix.

-L'apprentissage d'un instrument se fait en cours individuel en parallèle avec les cours de solfège qui sont collectifs.

-Les plus avancés peuvent s'exercer à la pratique de la musique en groupe sous la conduite d'un professeur.

Des auditions organisées par les professeurs permettent aux élèves de présenter les résultats de leur travail. Cette année, la classe orchestre s'est produite lors de la fête de la musique organisée à Casteljaloux par CFM Radio. La classe de guitare a enregistré un disque dans un studio professionnel.

Instruments enseignés : Piano, guitare, flûte traversière, saxophone, batterie, accordéon.

Les inscriptions se font en septembre, les cours ont lieu d'octobre à juin.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie de Bouglon.



Le Président Maurice VENDÉ



La vie du village

8. LES ASSOCIATIONS

LES 4 VENTS DU BOUGLONNAIS



Pour la troisième année, l'association continue sur sa lancée.

Les ateliers sont déjà en place :

Atelier informatique, atelier botanique, le four à pain, atelier culturel, les boîtes à livres, la photo, l'aide aux devoirs, le tir à l'arc; tout autant d'activités auxquelles vous pouvez participer pour une somme modique. De nombreux projets sont en cours d'élaboration.

Adhésion: 10€ / an.

Pour tout renseignement: 06 11 25 60 80 ou 06 19 52 33 37

Site internet: <http://les4ventsdubouglonnais.jimdo.com/>

Mail: 4ventsdubouglonnais@gmail.com



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Année très positive pour les chasseurs de Bouglon, avec comme priorité la régulation

des animaux nuisibles, sangliers et renards, pour atténuer les dégâts dans les champs et les poulaillers, mais aussi pour sauvegarder le petit gibier.

Le plan de chasse pour les chevreuils a été effectué comme il se doit, juste après la chasse à la palombe qui reste la tradition principale pour beaucoup de chasseurs. Dans ces jolies cabanes cachées dans les bois s'y trouvent souvent des hommes en train de roucouler ou observer le ciel. On rencontre également ces hommes avec une poêle ou une marmite pleine de bonnes choses pour accueillir d'autres copains invités pour passer un bon moment de convivialité.

La chasse reste un loisir et un sport où les mots amitié et partage résonnent souvent dans notre local, tout comme lors de notre repas annuel qui a lieu le 2ème dimanche de mars.

Chasseurs, et non chasseurs sont bienvenus et nous les remercions de répondre présents chaque année aussi nombreux.

N'hésitez pas à nous contacter pour l'inscription au repas dès le mois de février au: **06 58 01 09 93**.

Le président de la société de chasse de Bouglon





La vie du village

9. LES ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA COMMUNE



L'esthéticienne Iloé
soins visage et corps. Le Clavier
05 53 83 24 43 06 99 34 85 02



Le boucher
CARDOUAT Pascal
05 53 94 10 07



La pharmacie
Estelle BARTH
Le Clavier : 05 53 89 24 61



La station service
LESPORTES et fils
Le Clavier 05 53 89 24 99



Le crédit agricole
Le Clavier: 05 53 89 21 23



Le camping
Les lémuriens
05 53 20 90 77/06 72 64 20 37



Le maçon
LASSUS Sarl
Le Bourg: 05 53 89 60 41



Montfleuri Séjours «découverte botanique» avec chambres d'hôtes
05 53 20 61 30



Le taxi BALTA
Fauconneau: 06 85 77 28 63



La couturière VIDALOU Aline
Le Clavier: 05 53 89 21 01



La coiffeuse: Mod'coiffure
Le Clavier: 05 53 64 52 64

Le Serrurier Métallerie Open Stair
Aménagement de chai, escalier, portail, garde-corps. Le Clavier : 06 31 57 26 64



L'épicier, journaux, tabacs, dépôt de pain: Le Clavier
05 53 89 27 30



Alu B.
Vérandas, menuiserie alu:
Le Clavier 05 53 20 02 00



le garage BOURY Auto
Véhicules neufs et occasions
Le Clavier 05 53 89 21 21



Entretien de jardin
DAMIEN service Le Clavier
06 37 09 80 03



Le taxi de l'Avance
06 87 23 99 01



Le maçon
LASSUS Jean-Pierre
Gardolle: 05 53 89 26 87



Le transporteur routier
P.O.L.E Sud-ouest LES BARTHES
0553 89 37 20



Le plombier, Électricien
GRANGE Nicolas: le Bruffe
06 30 17 21 47 05 24 30 11 14



La dentiste Lydie BERNARD
Le Clavier : 05 53 83 89 27





La vie du village

9. LES ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA COMMUNE



Chambres d'hôtes
Manoir Saint Louis
Bouglon 05 53 94 78 23

L'exploitant forestier
Patrick DOLHAGARAY
Viramontes: 05 53 89 24 33



L'entretien d'espaces verts
ADELIS Jean- Claude
05 53 89 06 32

Adena Agriculture
Terres du Sud
Métairie Neuve
05 53 20 14 55



Concept Hygiène Dératisation
Désinsectisation désinfection
Métairie Neuve 05 53 89 08 38

La scierie
Michel BORDESSOULE
Fauconneau
05 53 89 21 26



Le menuisier
AGEX Bois moulin de la Herrère
05 53 89 21 13

Le plombier
SARL BERNEDE JLM et fils
Le Clavier:
05 53 89 26 82

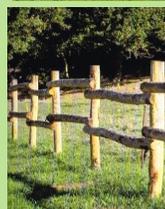


Les travaux Terrassement
LAGORCE Jean-Louis
Cugnepos: 05 53 93 68 15

Infirmières à domicile
Sylvie COQUET
Nolwen COULBAUT
Agnès BAUDAS-MENARA
06 09 87 81 49



LES JARDINS DE L'OSTIERE,
Aménagement paysager.
Vincent CHAZAL 06.22.27.61.33
Cugnepos 47250 BOUGLON



Fabricants piquets
SAS Bois
Le Clavier
47250 Bouglon
06 85 97 04 93

LES NOUVEAUX

Réparation voitures de collection
TRIKE Auto Passion
Jean-Philippe BESNIER
Le Clavier Bouglon
06 48 18 25 52



La nouvelle équipe du FLORENTIN
Epicerie Le Clavier
Magalie et Éric Wacogne et leur fille Zoé
05 53 89 27 30



Changement de cabinet infirmier de Bouglon

Madame Bernadette MONTES-WAGNER, infirmière libérale sur le Bouglonnais, a pris sa retraite le 30 septembre 2018.

Le cabinet infirmier, créé à son domicile en janvier 2014, est transféré au bourg, 47 route de la métairie (nouvel adressage), derrière la poste.

Ce transfert a été effectué avec le soutien de la mairie qui souhaite favoriser le maintien de professionnels de santé sur la commune.

Madame Nolwenn COULBAULT, qui était infirmière sur l'hôpital de Tonneins, reprend la gestion du cabinet et va assurer la continuité des soins en association avec Madame Sylvie COQUET, qui exerce toujours sur l'hôpital de Marmande-Tonneins à mi temps.

Madame Agnès BAUDAS-MENARA continue sa collaboration sur le cabinet infirmier.





HISTOIRE DE MON VILLAGE

10-DES LIEUX ET DES GENS

Cette année, l'adressage a été un moment important dans la vie du village. Certains noms de rues, de chemins ou de routes ont du être attribués de façon subjective. Par contre, certaines archives ont permis de retrouver le nom d'origine des lieux.

Tel est le cas pour la place de la liberté, place centrale du bourg de Bouglon.

Les anciens racontent que ce nom vient de la victoire de la première guerre mondiale, le 11 novembre 1918. Ce jour là, un arbre, que l'on voit sur la photo qui date probablement des années 40, avait été planté au milieu de la place qui a été baptisée Place de la liberté.

Il était donc tout à fait légitime que cette place retrouve son nom originel.



BOUGLON (L. et-G.) — Place de la Liberté



LE CLAVIER (L. et-G.) — L'Esplanade



PP 18-1 - LE CLAVIER (L. et-G.) — Route de Marmande à Casteljaloux

D'autres vues anciennes du village: Le Clavier en été et en hiver



INFOS PRATIQUES

11. INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Déchetterie des Coteaux de Gascogne (commune de Casteljaloux).
Près de la gendarmerie de Casteljaloux sur la route de Marmande

Tel: 05 53 83 34 27

Lundi: 9h/12h
15h/18h

Mardi: 15h/18h

Mercredi: 15h/18h

Jeudi: 9h/12h

Vendredi: 9h/12h
15h/18h

Samedi: 9h/12h
15h/18h

Ramassage des ordures ménagères : lundi matin

Pour le tri sélectif **UNIQUEMENT** :

des conteneurs sont à votre disposition sur l'aire de repos du Clavier et sur le parking du cimetière.

TRI SELECTIF

Pour tout dépôt de verre, papier, plastique et boîtes de conserves, il est conseillé de déposer ces déchets dans les containers appropriés. Ces containers sont situés sur l'aire de repos au Clavier, et sur le parking du cimetière.

Borne de recharge électrique.

Installée par le Syndicat départemental d'électricité et d'énergie du Lot-et-Garonne, sur le parking du Clavier, cette borne permet aux voitures éclectiques de brancher de se recharger.

Le transport pour les personnes à mobilité réduite

C' est un service de transport pour les personnes à mobilité réduite, qui facilite les déplacements sur le territoire de Coteaux et Landes de Gascogne.



Ce service est destiné aux personnes âgées de plus de 75 ans ou qui disposent d'une carte d'invalidité, d'une carte de cécité Etoile verte, ou aux personnes qui rencontrent un problème ponctuel.

Ce service est assuré actuellement par la société Handi-Wagala partenaire de la communauté de communes.

Pour tous renseignements

Mairie de Bouglon : 05 53 89 20 10

Communauté de communes: 05 53 83 65 60

TARIF

1 ticket 5€



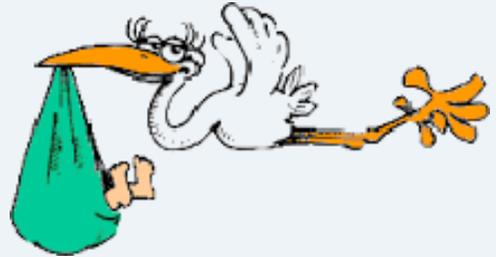


INFOS PRATIQUES

11. ÉTAT CIVIL

Naissances

Thélio GUILLOT	09.01.2018
Ainhoa CAYREFOURCQ	27.06.2018
Nao DABIN	24.09.2018
Mahaud CRAPIER	20.11.2018
Benjamin VIGNAUD BUREL	15.07.2018



Mariages

Elodie GUITARD et Anthony GODEFROY	02.06.2018
Audrey DE MATOS et Vincent CHAZAL	21.07.2018
Jennifer QUENELLE et Stéphane LAOUE	28.07.2018



Décès et transcriptions de décès :

Pierrette Ginette DESCOMBS épouse SAURIN 18.06.2018



Dernière minute

La municipalité offre une bouteille de champagne pour les fêtes de fin d'années à toute personne âgées de 70 ans et plus.

La bouteille devrait être distribuée avec ce bulletin, si vous êtes concerné par l'âge et que vous ne l'avez pas reçue, merci de vous signaler à la mairie.

Et n'oubliez pas de vous inscrire pour le buffet convivial lors de la présentation des vœux le 6 janvier



INFOS PRATIQUES

13. NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : permanence mardi 8h/12h jeudi

14h /18h Tel: **05 53 20 57 70**

-**Mairie**: lundi 14h 18h Mardi 9h 12h, Jeudi 9h 12h 14h 18h Vendredi 13h30 17h30

-**Assistante Sociale MSA**: Madame VIALARD est joignable le jeudi matin au **05 53 93 94 56** et se déplace à domicile si les personnes le souhaitent.

-**Assistante sociale régime général**: Permanence à Bouglon 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h.

-**Infirmière à domicile de Bouglon**: tous les jours de 6h à 19h **06 09 87 81 49**

-**L'agence postale**: mardi, mercredi, vendredi, samedi, 9h/12h Jeudi 14h/17h tel: **3631** non surtaxé.

-**Pharmacie**: **05 53 89 24 61**

-**SAMU**: **15**

-**Pompiers**: **18**

-**Centre hospitalier de Marmande**: **05.53.20.30.40**

-**Communauté des communes**: Coteaux et Landes de Gascogne horaire de permanence du lundi au jeudi 9h-12h/14h/17h et vendredi 9h/12h **05.53.83.65.60**

-**Déchèterie Casteljaloux**: **05 53 83 34 27**

Véolia Marmande: **05 53 76 06 20**

EDF service dépannage : **09 72 67 50 47**

La mairie de Bouglon sera fermée du 26 décembre 2018 au 2 janvier 2019



INFOS PRATIQUES

14. LE RECENSEMENT



RECENSEMENT
de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME. MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous.

Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet **des codes personnels** pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations: décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 17 janvier au 16 février 2019. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame. Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire. en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances. valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant.

Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.



INFOS PRATIQUES

15. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ? La Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne vous accompagne !

Comment améliorer mon confort thermique ? Comment réduire mes factures énergétiques ? Quels sont les travaux à réaliser pour valoriser mon bien ? Quels matériaux privilégier ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Comment financer mon projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, la Communauté de Communes Coteaux et Landes de Gascogne met à votre disposition un **conseiller en rénovation énergétique**, proposant un conseil technique gratuit et indépendant.

Et pour que le coût des travaux soit plus léger pour les ménages modestes, un **dispositif d'aides financières** spécifiques permet aux propriétaires de bénéficier (sous conditions) des aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), complétées par des aides de la Communauté de Communes.

Propriétaires occupants, vous pouvez vérifier vous-mêmes votre éligibilité en vous inscrivant sur le site « monprojet.anah.gouv.fr »

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Des exemples ?

Un couple, touchant 1700 € de revenu mensuel, réalise des travaux d'isolation des combles et des murs, de changement de chaudière et d'adaptation de la salle de bain, pour un coût de 23 966 €. La demande de financement a permis au couple de recevoir 13 000 € de subventions, soit 54 % du coût des travaux.

Une retraitée, touchant 1500 € de revenu mensuel, réalise des travaux d'isolation des combles, de remplacement des fenêtres et d'installation d'une ventilation, pour un coût de 9 246 €. La demande de financement lui a permis de recevoir 4 944 € de subventions, soit 53 % du coût des travaux.

La communauté de communes a confié au service Habitat Val de Garonne Agglomération les missions de conseil en rénovation énergétique et d'accompagnement des propriétaires dans le montage des dossiers d'aides financières.



Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le conseiller au **0800 470 147 (numéro vert, gratuit)** ou la Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne au 05 53 83 65 60.

Vous pourrez également prendre rendez-vous pour rencontrer le conseiller lors d'une des permanences :

permanence de Grézet-Cavagnan (à la Communauté de Communes, Bêteille), le deuxième jeudi matin de chaque mois, de 9h30 à 12h,

permanence de Casteljaloux (à la Mairie), le quatrième jeudi après-midi de chaque mois, de 14h à 16h30.



INFOS PRATIQUES

16. LA RECETTE

La paëlla de Danièle

Ingrédients pour 10 personnes

- 3 kg de poulet ou lapin coupés en petits morceaux
- 500g de coustille de porc coupés en petits morceaux
- 1kg de moules
- 500g de calamars
- 500g de petites crevettes (bouquet)
- 2 gambas ou langoustines par personne
- 1 oignon
- 1 poivron
- 4 gousses d'ail"
- Du concentré de tomate ou tomates fraîches à la saison
- Sel, poivre, « colorante », curcuma ('facultatif,) un maggi, safran.
- 1kg de riz long de préférence.

Préparation

- Faire dorer la viande ,saler ,poivrer.
- Préparer le « fond » de la paella
- Rajouter a la viande ,oignon, poivron, calamars, ail, et tomates.
- Laisser mijoter doucement environ 1h, rajouter de l'eau si besoin.
- Faire légèrement dorer les petites crevettes et les gambas
- Préparer le bouillon (eau + maggi), et le faire chauffer.
- Mettre le riz, bien mélanger, verser le bouillon afin de bien recouvrir tous les ingrédients
- Rajouter le colorante et le curcuma; le safran, les petites crevettes (bouquet)) .
- Il faut compter environ 20 mn pour la cuisson du riz
- A 10 mn de la fin mettre les moules entières
- Vérifier l'assaisonnement et la cuisson du riz.
- A 5 mn de la fin ,placer les gambas sur le dessus en appuyant un peu pour qu'elles prennent le gout .
- Dès que la paella est finie ,arrêter le feu, recouvrir de papier d'aluminium et laisser reposer environ 5mn

Bon appétit



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS 2019

Loto de l'APE : Dimanche 10 Février.

Spectacle Théâtral : 25 Mai.

Fête du Four: 1er ou 2ème dimanche de juillet.

Concours de troupeaux de chiens: berger : 8 et 9 juin, toutes races : 15 et 16 juin

Course et slalom voitures en cote: 17 et 18 Août.

Vide grenier: 03 Février et 03 Novembre.

La date des marchés gourmands de juillet et août ne sont pas connues encore.

Fête locale: 20 au 22 Septembre.

Lotos des Aînés ruraux: 24 Février - 28 Avril-19 Mai - 28 Juillet - 29 septembre - 24 novembre.

